

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-630524

N°D :

Matricule Comptoir 2009

74770

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2048

Société : Retraité

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MR BENCHERIF Fidi - Said

Date de naissance :

01-02-1952

Adresse :

Tél. : 06 61 45 37 62

Total des frais engagés :

# 812,70 # 812

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Ilham CHAH  
Médecin généraliste  
Av. 2 Mars, 3 Rue Aloualam Khattabi  
Casablanca - Tél. : 05 22 28 34 52

Cachet du médecin :

Date de consultation :

17/05/2021

Nom et prénom du malade :

MR BENCHERIF Fidi - Said 69 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection OR

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

1 JUIN 2021  
MUPRAS  
ACCUEIL  
P. 125 1/2021

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACEUTIQUE</i> SERIAL 2380	21/5/21	252.70

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LE LABORATOIRE DES HOPITALS DE PARIS PARIS 13<sup>e</sup> - 93 100, AVENUE DE LA DEFENSE TÉL. 01 41 23 00 00</i>	17/05/91	B100+P	460.00

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF



M BENCHERIF saidi

Ordonnance

3200

① Darbex 10 mg  
1cp le 500



17/05/2024

LOT: 210038  
BLUD: 01/2024  
49.00 DH

② Relaxol 500mg/2mg  
1cp le 500



③ Finaskin 50 mg  
1cp le 500



ZINASKIN®

PPV 40DH90 EXP 10/2023  
LOT 00056 25

④ Docijol 100 mg  
1cp le 500



⑤ Codox 100 mg  
1cp le 500



⑥ Clar Loratadine 10 mg  
1cp le 500



3, Rue Abdesalam El Khatabi, AV 2 Mars 1 Etage Appt N°2- Casablanca

الهاتف : 06-61.46.84.49 Tel : 05-22.83.74.44/05-22.28.34.52 المستعجلات:

زنقة عبد السلام الخطاطي شارع 2 مارس الطابق الأول رقم 2 الدار البيضاء 2027

Docteur Ilham CHAH  
MEDECINE GENERALE  
ECHOGRAPHIQUE



الدكتورة إلهام شاه  
الطب العام  
الفحص بالصدى

M BENCHERIF Sid: Saïd  
Ordonnance

Casablanca, le: 17/05/2021

serologie covid

CRP.

Dr. Ilham CHAH  
Medecine Generale  
Av. 2 Mars, 3 Rue Abdesselam Khatabi  
Casablanca - Tel.: 05 22 28 34 52

مختبر التحاليل الطبية لسوانك  
Laboratoire d'Analyses Biologiques LABOMAC  
Dr. LOUANJLI Hocine - Biologiste  
10, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca  
Tél: 05 22 83 74 44 / 05 22 28 34 52

3 , Rue Abdesselam El Khatabi, AV 2 Mars 1 Etage Appt N°2- Casablanca  
الهاتف : Tel : 05-22.83.74.44/05-22.28.34.52  
زنقة عبد السلام الخطابي شارع 2 مارس الطابق الأول رقم 2 - الدار البيضاء

INP : 093001980  
IF : 706552  
ICE : 001654761000041

## FACTURE

Casablanca le 17-05-2021

**MUPRAS**  
**Mr Sidi Said BENCHERIF**  
**Prescripteur : Dr Ilham CHAH**

Demande N° 2105170149

Analyses :

### Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
0370	CRP	B100	B
	Sérologie Coronavirus	E300	E

Total des B : 100

TOTAL DOSSIER : 460.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent soixante dirhams

*Dr Noureddine LOUANJLI*

مختبر لوهانجي لابوماك  
Laboratoire d'Analyses Médicales LABOMAC  
Dr LOUANJLI Noureddine - Biologie  
10 RUE PRINCE MOULAY ABDELLAH 33000  
Tél. 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58 - Fax : 05 22 26 83 03

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.  
Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58 - Fax : 05 22 26 83 03

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

100001 / ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000

**Date du prélèvement :** 17-05-2021 à 11:29  
**Code patient :** 2104190068  
**Né(e) le :** 01-02-1952 (69 ans)



**Mr Sidi Said BENCHERIF**  
**Dossier N° :** 2105170149  
**Prescripteur :** Dr Ilham CHAH

Prélevé par Dr Ilham CHAH

## BIOCHIMIE SANGUINE

**Protéine C-réactive (CRP)**  
(Turbidimétrie HS - Roche Diagnostic Cobas)

2.2 mg/L (5.0)

## SEROLOGIE INFECTIEUSE

### SEROLOGIE COVID-19

**IgG :**  
(FIA)

SEROLOGIE POSITIVE

19-04-2021

Indice Ig G :

82.77 (1.00) 46.86

**IgM :** (RC)  
(FIA)

SEROLOGIE NEGATIVE

Indice Ig M : (RC)  
(RC) : Résultat contrôlé

0.80 (1.00) 0.76

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 1 / 1

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. ت. 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58 - Fax : 05 22 26 83 03

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

CNSS : 2102391 / ICF : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000